

Communiqué de presse

Le Crédit Mutuel Arkéa décide de ne plus être noté par S&P Global Ratings

Brest, le 25 février 2019 – **Le Crédit Mutuel Arkéa annonce la dénonciation de la convention nouée avec la Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM) relative à sa notation par l'agence S&P Global Ratings. Cette résiliation prendra effet au 1er juin 2019. Le Crédit Mutuel Arkéa continuera d'être noté par les agences Moody's Investor Services et Fitch Ratings.**

La CNCM représente notamment le Crédit Mutuel Arkéa auprès de S&P Global Ratings pour la notation des programmes d'émission. Dorénavant, le Crédit Mutuel Arkéa sera en lien direct avec les 2 agences qui le noteront.

Cette décision est également motivée par les critères d'analyse et la méthodologie retenus par S&P Global Ratings et en particulier le traitement défavorable des activités d'assurance, qui sont des composantes-clés de la réussite du modèle de croissance mis en œuvre par le Crédit Mutuel Arkéa.

En complément, le Crédit Mutuel Arkéa va solliciter l'arrêt de la notation par S&P Global Ratings des véhicules de refinancement Arkéa Home Loans SFH et Arkéa Public Sector SCF, à effet du 1^{er} juin 2019.

Le Crédit Mutuel Arkéa continuera d'être noté par Moody's Investor Services et Fitch Ratings.

A propos du Crédit Mutuel Arkéa

Le Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et Massif Central, ainsi que d'une trentaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Avec plus de 10 000 salariés, 3 500 administrateurs, 4,4 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et plus de 132 milliards d'euros de total de bilan, le Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région.

Plus d'informations sur www.arkea.com